



Cricqueville-en-Bessin

Pointe du Hoc



Situation

La commune de Cricqueville-en-Bessin se situe à 10 km au nord-ouest d'Isigny-sur-mer et à 25 km au nord-ouest de Bayeux. Le site se trouve au nord du bourg, sur la falaise dominant la Manche.



La Pointe du Hoc

DREAL/Agence Yo

Typologie

Site historique

Commune concernée

Cricqueville-en-Bessin

Surface

15 ha

Date de classement

Arrêté du 28 février 1955

Histoire

Le promontoire de la Pointe du Hoc surmonte la mer du haut d'une falaise d'une trentaine de mètres qui plonge à pic sur une étroite plage de galets. Le paysage ouvert offre un large panorama sur toute la Baie de Seine. En dépit de la beauté naturelle du lieu, le site ne semble guère avoir attiré l'attention jusqu'à la seconde guerre mondiale. Seul Georges Seurat, en vacances à Grandcamp en 1885, y réalise une de ses premières marines



La Pointe du Hoc après les bombardements en 1944

Droits Réservés

avec « le Bec du Hoc » (*huile sur toile, Tate Gallery à Londres*). En 1943, les allemands décident de tirer parti de cet emplacement privilégié et ils aménagent un poste d'observation, de nombreux abris et installent des canons d'une portée de 19 km. Cette puissante batterie constitue une menace pour les secteurs de débarquement américains : Utah-Beach et Omaha-Beach. Le site est bombardé à plusieurs reprises et, le 6 juin, une opération terrestre est confiée au 2^e bataillon de Rangers américain. 225 hommes réussissent l'exploit de gravir la falaise sous le feu des défenseurs. Au sommet, un combat féroce s'engage dans un enchevêtrement de bunkers en ruine et de cratères de bombes. La place prise, la surprise est de taille ! : les canons avaient été déménagés en grand secret à l'intérieur des terres. Isolés sur la pointe, les Rangers résistent aux contre-attaques ennemies jusqu'au 8 juin où ils sont rejoints par des éléments du 116^e RI venus d'Omaha-Beach. Les alliés n'ont pas eu l'usage de ce site après les combats. Le paysage lunaire, défoncé de cratères et jonché de blocs de béton, ne retournera jamais à l'usage agricole d'avant-guerre. Il reste en l'état de nombreuses années et s'ouvre progressivement au tourisme de mémoire. La Pointe du Hoc est préservée grâce aux actions menées par syndicat d'initiative de Grandcamp, le Conservatoire du Littoral, le Conseil Général du Calvados et l'American Battle Monument Commission.



La Pointe du Hoc vue de la mer

Le site

Trois entités paysagères se succèdent : la falaise calcaire en bord de mer, le plateau cultivé et les champs ouverts faiblement bocagers puis le maillage des haies du Bessin, territoire aux formes douces et paisibles. Le paysage de chaos du site a longtemps été un véritable choc pour les visiteurs. Laissé quasiment en l'état, la Pointe du Hoc

se découvrirait brutalement aux promeneurs après un parcours au cœur des doux paysages du Bessin du bord de mer. Toute la violence des combats était alors révélée en un seul coup d'œil. Au fil des années, les effets du temps ont atténués les marques de la bataille. Les cratères se sont adoucis et ondulent sous la végétation rase ; en périphérie, des broussailles masquent d'autres vestiges tandis qu'à l'est et à l'ouest l'agriculture a repris ses droits. Des millions de visiteurs dessinent d'année en année de véritables cheminements à travers les ruines. Classée au titre des sites en 1955, la pointe du Hoc fait l'objet d'un réaménagement conséquent en 2004 qui constitue la première réalisation de l'Opération Grand Site « Normandie 44 ». Le parking est déplacé, agrandi, structuré et placé derrière l'épaisse haie qui le dissimule depuis le site. Les accès sont confortés et la voirie refaite. Désormais, les 500 000 visiteurs qui fréquentent le site chaque année sont accueillis dans de meilleures conditions. A l'extrémité du parking, un bâtiment d'information assez vaste est à la disposition du public. Une large allée gravillonnée permet de se rendre sur le site qui se découvre d'un seul coup au détour d'une haie. Un cheminement accessible à tous permet de faire le tour des vestiges sans obstacle.



Cratères de bombes et ruines de bunkers

Voir également : Pointe du Hoc site inscrit 14117

Devenir du site

Propriété du Conservatoire du Littoral et gérée par l'American Battle Monument Commission, la Pointe du Hoc réunit toutes les conditions pour sa préservation. Cependant, bien que les travaux réalisés ont notablement amélioré l'accueil des visiteurs et préservé les vestiges, il n'en demeure pas moins que sous l'effet du temps et de la pression touristique, le site a perdu de sa puissance évocatrice. Pour découvrir le théâtre des combats dans toute son ampleur, de nouveaux aménagements permettraient de favoriser une visite plus longue et plus complète en élargissant son emprise à l'intégralité des vestiges. Des informations supplémentaires peuvent être apportées en replaçant la Pointe du Hoc dans le dispositif allié du Débarquement. Site majeur de la Bataille de Normandie, le lieu est soumis à deux fortes menaces difficilement maîtrisables : la pression touristique et surtout l'érosion naturelle de la falaise qui met en péril le poste d'observation où s'élève le monument commémoratif, l'American Battle Monument Commission a entrepris, en 2010 de gros travaux pour le confortement du pied de la falaise. La pointe du Hoc et les falaises qui l'entourent ont intégrés le réseau européen Natura 2000 et c'est désormais une Zone de Protection Spéciale en raison de la présence d'importantes colonies d'oiseaux marins nicheurs (mouette tridactyle, pétrel fulmar...).



Le site vu depuis le toit d'un bunker

DREAL/P. Galigneau